



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN 182 ADV

NOV 7 1990

UNISA COLLS

A/44/287  
S/20642  
18 mai 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-quatrième session  
Point 34 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :  
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA  
SECURITE INTERNATIONALES ET  
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 31 mars 1989, adressée au Secrétaire général par les  
représentants du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras  
et du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le texte de la note qui vous est adressée par les ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale au sujet de la création d'un groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale, en vous priant de bien vouloir prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en oeuvre du mécanisme de vérification. L'original de la note, revêtu des signatures, vous sera remis par le Ministre des relations extérieures du Nicaragua, qui doit se rendre prochainement au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Guatemala  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

Représentant permanent du Honduras  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Francisco VILLAGRAN DE LEON

(Signé) Roberto MARTINEZ ORDOÑEZ

\* A/44/50/Rev.1.

A/44/287  
S/20642  
Français  
Page 2

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Alejandro SERRANO CALDERA

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Costa Rica  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Carlos José GUTIERREZ

Le Chargé d'affaires de la Mission permanente  
d'El Salvador auprès de l'Organisation des  
des Nations Unies,

(Signé) Guillermo A. MELENDEZ BARAHONA

ANNEXE

Lettre datée du 31 mars 1989, adressée au Secrétaire général par les  
Ministres des relations extérieures du Costa Rica, d'El Salvador, du  
Guatemala, du Honduras et du Nicaragua

Nous avons l'honneur de nous référer au document de travail sur la création d'un groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale, qui a fait l'objet de discussions à New York les 14 et 15 mars derniers entre les représentants des Etats centraméricains et le groupe technique de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à la huitième réunion de la Commission exécutive, tenue à San José (Costa Rica). La Commission exécutive souhaite en conséquence vous demander de bien vouloir prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en oeuvre du mécanisme de vérification.

Le Ministre des relations extérieures  
et du culte du Costa Rica,

(Signé) Rodrigo MADRIGAL NIETO

Le Ministre des relations extérieures  
du Guatemala,

(Signé) Mario PALENCIA LAINFIESTA

Le Ministre des affaires extérieures  
du Nicaragua,

(Signé) Miguel D'ESCOTO BROCKMANN

Le Ministre des relations extérieures  
d'El Salvador,

(Signé) Ricardo ACEVEDO PERALTA

Le Secrétaire d'Etat aux relations  
extérieures du Honduras,

(Signé) Carlos LOPEZ CONTRERAS

Sous réserve de l'application effective de l'engagement pris, dans la Déclaration conjointe des présidents, le 14 février 1989, de rechercher, par des négociations, des solutions aux conflits nés de la crise en Amérique centrale.

-----